

COUR D'APPEL DE ROUEN

CABINET DE LA PREMIERE PRESIDENCE

## Appel à candidature pour des postes d'assistants de justice Cour d'appel de Rouen

### 1- STATUT

#### Textes principaux

Décret 86-83 du 17 janvier 1986

art 6 Décret 2007-338 du 12 mars 2007

Loi n°95-125 du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative ; art 20 création des assistants de justice

Décret n°96-513 du 7 juin 1996 relatif aux assistants de justice

Circulaire du 18 juin 1996 SJ-96-007-AB1 JUS B 96 10192

Note SJ-08-034-B1 du 31 janvier 2008 relative aux assistants de justice.

#### Conditions particulières de recrutement

- posséder la nationalité française
- jouir de ses droits civiques
- le bulletin n°2 du casier judiciaire ne doit pas comporter de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions
- se trouver en position régulière au regard du code du service national
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions compte tenu des possibilités de compensation d'un handicap
- être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat

#### Combien de temps ?

Contrat d'une durée maximale de deux ans, renouvelables deux fois pour la même durée (maximum 6 ans). Le contrat débute par une période d'essai de 3 mois.

#### Durée du travail et rémunération

Le nombre de vacations horaires allouées est de 720 heures annuelles, soit 60 heures mensuelles.

En 2020, la rémunération brute mensuelle est de 609 euros. En pratique, l'assistant de justice travaille 2,5 jours par semaine.

#### Protection sociale

L'agent est affilié aux caisses primaires d'assurance maladie pour les risques d'accidents de travail.

Le régime général de l'assurance vieillesse lui est applicable et il cotise au régime de retraite complémentaire IRCANTEC.

#### Congés annuels

5 fois la durée hebdomadaire de travail - la période au cours de laquelle le congé est pris, est fixée en accord avec le chef de la juridiction d'affectation.

### **Cumul d'activités**

L'assistant de justice doit solliciter, par écrit, l'autorisation de cumul d'activités auprès des chefs de cour en respectant la voie hiérarchique.

### **2- MISSION TYPE :**

L'assistant de justice est un membre de l'équipe autour du magistrat. Il apporte son concours aux travaux préparatoires réalisés par les magistrats pour l'exercice de leurs attributions.

Affecté auprès d'un service dirigé par un magistrat coordonnateur du siège, l'assistant de justice du siège a pour mission habituelle de préparer les rapports pour les dossiers (rédaction de l'exposé du litige avec rappel des moyens et des prétentions des parties), effectue des recherches jurisprudentielles et de doctrine sur les points de droit soulevés. Selon le service d'affectation et les attentes du magistrat prescripteur, l'assistant de justice peut rédiger également des projets de décisions.

L'assistant de justice peut également être sollicité pour participer à des travaux exceptionnels au sein d'une chambre ou d'un service : revue d'inventaire des dossiers, aide au traitement d'un litige sériel, revue de jurisprudence et d'actualité....

L'assistant de justice peut également être affecté auprès du parquet d'une juridiction ou du parquet général de la cour d'appel.

### **3- PRESENTATION DE LA CARTHOGRAPHIE DU RESSORT :**

Des postes d'assistants de justice peuvent être disponibles dans les 4 tribunaux judiciaires du ressort (Rouen, Le Havre, Dieppe et Evreux) ainsi qu'à la cour d'appel de Rouen. Il vous appartient de préciser la ou les juridictions auprès desquelles vous déposez votre candidature. Les recrutements interviennent tout au long de l'année, dès vacance d'un poste déjà occupé.

*Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de :*

*-Sandrine BRANCHE secrétaire générale de la première présidence ([sg.pp.ca-rouen@justice.fr](mailto:sg.pp.ca-rouen@justice.fr))*

*- Marie NEVEU, cheffe de cabinet auprès de la première présidente ([hcab.pp.ca-rouen@justice.fr](mailto:hcab.pp.ca-rouen@justice.fr))*